

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE ROQUES

Par arrêté n° 47/23-Urb en date du 17 avril 2023

Le Maire de ROQUES a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de 5^{ème} révision du Plan Local d'urbanisme (PLU).

A cet effet, Mme FAUCET Rosy, retraitée du ministère de l'intérieur, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Présidente du tribunal administratif de TOULOUSE.

L'enquête se déroulera à la mairie de Roques – au Pôle Patrimoine et Cadre de vie (Place Jean Jaurès) - du 9 mai 2023 à 9h00 au 8 juin 2023 à 17h00 (soit pendant 31 jours consécutifs) aux jours et heures habituels d'ouverture (Lundi : 14h00-17h00 / Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00 / Vendredi : 9h00-12h00)

Mme le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Roques, au Pôle Patrimoine et Cadre de vie (Place Jean Jaurès) aux jours et heures suivants :

- **Le samedi 13 mai 2023 de 9h30 à 12h30**
- **Le mercredi 24 mai 2023 de 9h30 à 12h30**
- **Le jeudi 08 juin 2023 de 14h à 17h00**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique et des pièces qui l'accompagnent, incluant le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées et consultées :

- Sur le site Internet : <https://mairie-roques.fr/> ;
- En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible sur le lieu de l'enquête pendant les heures d'ouverture ;
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de ROQUES – Commissaire enquêteur - Place Jean Jaurès 31120 ROQUES ;
- Par courrier électronique à l'adresse enquete.publique@mairie-roques.fr ;

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public formulées par écrit, par courrier postal ou électronique seront consultables sur le registre papier mis à disposition du public et/ ou accessibles sur le site <https://mairie-roques.fr/>.

Toute personne peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête ainsi que des observations et propositions formulées pendant toute la durée de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur transmis au Maire, sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en mairie et sur le site internet municipal.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal délibérera sur l'approbation de la 5^{ème} révision du PLU.

Les informations relatives au dossier peuvent être demandées par courrier adressé en mairie ou par courrier électronique à l'adresse urbanisme@mairie-roques.fr à l'attention de M. MOLINIER Michel, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme.

Le Maire, Sylvain MABIRE

Mairie de ROQUES – Place Jean Jaurès 31120 ROQUES – 05.61.72.83.02